

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 4 septembre 2018, tenue à 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents: Monsieur Michel Côté maire

 Madame Dolorès Bélanger conseillère siège numéro 1

 Madame Myleine Gauthier conseillère siège numéro 2

 Madame Francine Bezeau conseillère, siège numéro 3

 Madame Marie-France Dupont conseillère, siège numéro 4

 Monsieur Réginald Dionne conseiller, siège numéro 5

 Monsieur Stéphane St-Onge conseiller, siège numéro 6

Les membres présents forment quorum.

Monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-09-237 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le point varia soit ouvert jusqu'à la fin de la séance;

2. Adoption du procès-verbal
3. Administration
 - 3.1 Avis de motion reg 2018-11 et présentation du projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie de élus municipaux
 - 3.2 Avis de motion reg 2018-12 et présentation du projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie de employés municipaux
 - 3.3 Cain Lamarre et Casgrain – Continuité dans le dossier d'une demande de crédit de taxes foncières
 - 3.4 Assurances collectives - Directeur général
 - 3.5 Édifice municipal –Remplacement tapis galerie avant
 - 3.6 Paiement rente foncière 2017 et 2018 – Madame Denise Guimond
 - 3.7 Prolongation du contrat pour les archives et le calendrier de conservation
 - 3.8 Bureau municipal – Fermeture les vendredis en après-midi
4. Trésorerie
 - 4.1 Présentation des rapports de dépenses :
 - 4.1.1. Liste des dépenses incompressibles payées en août 2018 (annexe 1).
 - 4.1.2. Rémunération des employés municipaux et des élus.
 - 4.1.3. Engagements des dépenses.
 - 4.1.4. Autorisation de paiement de dépenses (annexe 2).
5. Transport
 - 5.1 Chemin de la Rivière Neigette – Octroi de contrat
 - 5.2 Rang Perreault – Dionne – Résultats comparatifs des coûts des travaux
 - 5.3 Camion municipal Dodge et camion incendie GMC – Autorisation de vente par soumissions
 - 5.4 Demande de soumissions pour réparations du souffleur
 - 5.5 Achat de clôture à neige
6. Sécurité publique
 - 6.1 Services incendies – Date de renouvellement entre les municipalités et la MRC de la Mitis
 - 6.2 Avis de motion – Règlement 2018-13 - Règlement en matière de prévention incendie

7. Urbanisme
 - 7.1 CPTAQ – Demande d'autorisation Linda Béliveau/Michel Côté-766 rue Dumais
 - 7.2 CPTAQ – Demande d'autorisation – Ferme Mi Mathieu
 - 7.3 Transport Martin Beaulieu – Demande à la MRC Mitis de modification au règlement de zonage

8. Loisirs et culture
 - 8.1 JEudes St-Amand, achitecte – Paiement d'honoraires – Centre multiculturel et bibliothèque
 - 8.2 Rénovation GD - Paiement final - Centre multiculturel et bibliothèque
 - 8.3 Présentation des revenus et dépenses du projet – Centre multiculturel et bibliothèque
 - 8.4 Salle paroissiale – Demande de soumissions pour les détecteurs et changement du panneau contrôle pour le système d'alarme
 - 8.5 Salle paroissiale – Achat plaque « Salle Jeanne-Mance Guimont »

9. Varia
 - a) Centre multiculturel – Gratuité d'un local – Cours de yoga
 - b) Conciergerie – Appel d'offres

10. Période de questions.

11. Levée de la séance.

Adoptée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

18-09-238 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2018.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

3.1 AVIS DE MOTION REG 2018-11 ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE ÉLUS MUNICIPAUX

Avis de motion est donné par madame Francine Bezeau et présente le projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux qui sera adopté lors de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018. Celui-ci a pour but d'énoncer :

- Des règles qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme;
- Des règles qui doivent guider la conduite de cette personne après la fin de son mandat de membre d'un conseil de la municipalité.

Une dispense de lecture du projet de règlement est demandée.

3.2 AVIS DE MOTION REG 2018-12 ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DE EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Avis de motion est donné par madame Marie-France Dupont et présente le projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux qui sera adopté lors de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018. Celui-ci a pour but d'énoncer :

- Des règles qui doivent guider la conduite d'une personne à titre d'employés municipaux, membre d'un comité ou d'une commission de la municipalité ou, en sa qualité d'employés municipaux, membre d'un autre organisme;
- Des règles qui doivent guider la conduite de cette personne après la fin de son mandat d'employés municipaux.

Une dispense de lecture du projet de règlement est demandée.

3.3 CAIN LAMARRE CASGRAIN – MANDAT POUR LA CONTINUITÉ DANS LE DOSSIER D'UNE DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES

18-09-239 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à la firme d'avocat Cain Lamarre Casgrain pour la continuité dans le dossier d'une demande de crédit de taxes foncières.

Adoptée

3.4 ASSURANCES COLLECTIVES – DIRECTEUR GÉNÉRAL

Suite à la demande d'un vote par madame Marie-France Dupont, mesdames Myleine Gauthier, Marie-France Dupont et messieurs Michel Côté, Stéphane St-Onge votent pour, et mesdames Dolorès Bélanger, Francine Bezeau et monsieur Réginald Dionne votent contre;

18-09-240 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à la majorité des conseillers d'autoriser l'adhésion à l'assurance collective de monsieur Denis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, au coût 365.81\$/ms, pour un total annuel de 4 389.72\$. La contribution de l'employeur est 50% de la prime totale et 50% pour la part du directeur général.

Adopté

3.5 ÉDIFICE MUNICIPAL – REMPLACEMENT DU TAPIS DE LA GALERIE AVANT

18-09-241 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Quincaillerie Centre-ville, 45, rue Doucet à Mont-Joli, pour le remplacement du tapis sur la galerie avant, au coût de 1 243.77\$, toutes taxes incluses. La soumission comprend le tapis, colle et main d'œuvre.

Adopté

3.6 PAIEMENT RENTE FONCIÈRE 2017-2018 – MADAME DENISE GUIMOND

18-09-242 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 20.\$ pour l'année 2017 et 2018, à l'ordre de Mme Denise Guimont relativement à la rente foncière annuelle du terrain no. 4 370 921 de la rue Saint-Georges.

Adopté

3.7 PROLONGEMENT DU CONTRAT POUR LES ARCHIVES ET LE CALENDRIER DE CONSERVATION

18-09-243 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le prolongement du contrat initial (45 heures) de madame France Richard pour les archives, soit une (1) journée supplémentaire pour la formation.

Adopté

3.8 BUREAU MUNICIPAL – FERMETURE LES VENDREDIS EN APRÈS-MIDI

Suite à la demande d'un vote par madame Myleine Gauthier, mesdames Marie-France Dupont, Myleine Gauthier, et messieurs Michel Côté, Stéphane St-Onge votent pour, et mesdames Dolorès Bélanger, Francine Bezeau et monsieur Réginald Dionne votent contre;

18-09-244 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à la majorité des conseillers d'autoriser la fermeture du bureau municipal tous les vendredis en après-midi, et ce à compter du 7 septembre 2018. Les services au comptoir et les appels téléphoniques seront interrompus.

Adopté

4. TRÉSORERIE

4.1 PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1 LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES EN AOÛT 2018 (ANNEXE 1)

Annexe 1

4.1.2 RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET DES ÉLUS

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
Août 2018	Rémunération employés et élus municipaux (29 juillet au 25 août)	15 915.99\$

4.1.3 ENGAGEMENTS DES DÉPENSES

18-09-245 Sur proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les dépenses suivantes pour un montant total de 9 885.69\$ toutes taxes incluses.

1.	Administration		
	Divers		100.00\$
		TOTAL ADMINISTRATION :	100.00\$
2.	Voirie		
	Batterie au système alarme (étangs)		\$
	Boulonnerie		170.47\$
	2 caisses antigels		134.80\$
	Criblure 700 tonnes		6 945.64\$
	Sel d'abrasif 76 tonnes		1 034.78\$
	Divers		1 500.00\$
		TOTAL VOIRIE :	9 785.69\$
		TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES SEPTEMBRE 2018:	9 885.69\$

Adoptée

4.1.4 AUTORISATION DE PAIEMENT DE DÉPENSES (ANNEXE 2)

18-09-246 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 76 316.53\$.

Annexe 2

Adoptée

5. TRANSPORT

5.1 CHEMIN DE LA RIVIERE NEIGETTE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE des appels d'offres ont été affichés sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO); pour la réfection du chemin de la Rivière Neigette;

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) soumissions ont été dûment déposées, au bureau municipal avant 10h00, le 30 août 2018;

18-09-247 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de réfection du chemin de la Rivière Neigette, à Entreprises Claveau, au montant de 1 806 502.84\$, taxes en sus, pour une dépense maximale de 2 077 026.64\$.

Adopté

5.2 RANG PERREAULT-DIONNE – RÉSULTATS COMPARATIFS DES COÛTS DES TRAVAUX

18-09-248 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les résultats comparatifs des travaux du rang Perreault-Dionne, pour la somme de 195 815.07\$, taxes incluses, tels que soumis par les Entreprises L. Michaud & Fils.

Adopté

5.3 CAMION MUNICIPAL DODGE ET CAMION INCENDIE GMC – AUTORISATION DE VENTE PAR SOUMISSION

18-09-249 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de soumission pour la vente du camion municipal Dodge en excluant cependant les pneus qui se retrouvent sous la camionnette et du vieux camion incendie GMC, la vente est autorisée au plus offrant.

Adopté

5.4 DEMANDES DE SOUMISSIONS POUR RÉPARATIONS DU SOUFFLEUR

18-09-250 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les demandes de soumissions pour les réparations du souffleur.

Adopté

19

5.5 ACHAT DE CLÔTURES À NEIGE

18-09-251 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de clôtures à neige qui seront installées à certains endroits stratégiques dans les rangs, afin d'évaluer la possibilité de faire des économies pour le souffleur à neige.

Adopté

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 SERVICES INCENDIE – DATE DE RENOUVELLEMENT ENTRE LES MUNICIPALITÉS ET LA MRC DE LA MITIS

18-09-252 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici de demander à la MRC de repousser la date d'échéance pour le renouvellement des ententes de services incendie entre les municipalités et la MRC de la Mitis, soit du 1^{er} septembre au 15 octobre.

Adopté

6.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 2018-13 – RÈGLEMENT EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE

Avis de motion est donné par madame Marie-France Dupont, que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Mérici adoptera lors d'une séance ultérieure le règlement # 2018-13 et titré « Règlement en matière de prévention incendie ». Une dispense de lecture est demandée.

7. URBANISME

7.1 CPTAQ – DEMANDE D'AUTORISATION – LINDA BÉLIVEAU/MICHEL CÔTÉ – 766, RUE DUMAIS

- CONSIDÉRANT le bon potentiel agricole de la propriété;
- CONSIDÉRANT QUE le projet vise à compléter et développer une entreprise agricole déjà en opération;
- CONSIDÉRANT QUE le projet n'implique pas de morcellement de terre agricole;
- CONSIDÉRANT QUE le projet n'aura pas d'impact sur le développement et l'utilisation des entreprises agricoles avoisinantes notamment en ce qui concerne les distances séparatrices relatives aux odeurs et à l'épandage;
- CONSIDÉRANT QUE ce genre d'activité ne peut être réalisé ailleurs hors de la zone agricole de par sa nature liée à l'exploitation agricole;
- CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les dispositions du règlement de zonage concernant les centres équestres et l'agrotourisme;

POUR CES MOTIFS,

18-09-253 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande d'autorisation pour un centre équestre et agrotourisme de Michel Côté et Linda Belliveau portant sur le lot 4 370 674.

Adopté

Monsieur Michel Côté se retire de la salle du conseil et de la prise de décision.

10

7.2 CPTAQ – DEMANDE D’AUTORISATION – FERME MIMATHIEU

Le demandeur souhaite acquérir la propriété de monsieur Jean-Guy Roy à l’exception d’une parcelle de 10 611.6 m² non cultivable et utilisée à des fins résidentielles par le vendeur.

CONSIDÉRANT QUE l’acquisition de la propriété agricole par le demandeur va favoriser son maintien à des fins agricoles et va consolider une entreprise agricole déjà bien établie;

CONSIDÉRANT QUE la parcelle à conserver avec la résidence est impropre à l’agriculture dû à un relief accidenté et à la superficie du terrain utilisée à des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT QUE la conservation de la parcelle résidentielle n’imposera pas de restrictions à l’épandage de matières fertilisantes;

CONSIDÉRANT QUE l’homogénéité de la communauté agricole sera assurée par la consolidation de l’entreprise agricole de l’acquéreur;

POUR CES MOTIFS,

18-09-254 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’appuyer la demande d’autorisation présentée par Ferme Mimathieu pour l’acquisition de la propriété de monsieur Jean-Guy Roy (lots 4 680 557, 4 680 558, 4 371 785 ptie, 4 680 559, 4 371 786 ptie, 4 371 787, 4 371 788 et 4 371 141 sauf et à distraire un partie du lot 4 371 141 et du lot 4 371 786).

Adopté

Madame Marie-France Dupont se retire de la salle du conseil et de la prise de décision.

7.3 TRANSPORT MARTIN BEAULIEU – DEMANDE À LA MRC DE LA MITIS DE MODIFICATION AU RÉGLEMENT DE ZONAGE

18-09-255 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l’unanimité des conseillers de soumettre la demande de modification du règlement de zonage selon la ou les demandes de l’entreprise Transport Martin Beaulieu afin de connaître la position de la MRC de la Mitis.

Adopté

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 JEAN-EUDES ST-AMAND, ARCHITECTE – PAIEMENT D’HONORAIRES – CENTRE MULTICULTUREL ET BIBLIOTHÈQUE

18-09-256 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser l’émission d’un chèque au montant de 337.50\$, à l’ordre de Jean-Eudes St-Amand, architecte, en tant que paiement final, dans le cadre des travaux de rénovation au Centre multiculturel et bibliothèque, sis au 540, avenue de la Vallée.

Adoptée

10

8.2 CONSTRUCTION RÉNOVATION GD – PAIEMENT FINAL – CENTRE MULTICULTUREL ET BIBLIOTHÈQUE

18-09-257 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 4 301.36\$, à l'ordre de Construction Rénovation GD, en tant que paiement final, dans le cadre des travaux de rénovation au Centre multiculturel et bibliothèque, sis au 540, avenue de la Vallée.

Adoptée

8.3 PRÉSENTATION DES REVENUS ET DÉPENSES DU PROJET – CENTRE MULTICULTUREL ET BIBLIOTHÈQUE

18-09-258 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les revenus et dépenses dans le projet du centre multiculturel et bibliothèque, tels que présentés dans le montage financier de la direction générale.

Adoptée

8.4 SALLE PAROISSIALE – DEMANDE DE SOUMISSION POUR LES DÉTECTEURS ET CHANGEMENT PANNEAU DE CONTRÔLE POUR LE SYSTÈME D'ALARME

18-09-259 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander des soumissions pour les détecteurs et d'autoriser Alarme 911 à faire le changement du panneau de contrôle pour le système d'alarme à la salle paroissiale.

Adoptée

8.5 SALLE PAROISSIALE – ACHAT D'UNE PLAQUE « SALLE JEANNE MANCE GUIMONT »

18-09-260 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'une plaque d'identification « Salle Jeanne-Mance Guimont », auprès de Lamijac. Ladite plaque sera installée à l'intérieur de la salle paroissiale, en haut de la porte du côté droit de la scène, donnant accès à l'arrière scène.

9. VARIA

a) CENTRE MULTICULTUREL – GRATUITÉ D'UN LOCAL – COURS DE YOGA

18-09-261 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la gratuité d'un local au centre multiculturel, au 2^{ème} étage, pour des cours de yoga, du 17 septembre à la mi-décembre 2018, le mardi et/ou le jeudi. Les lieux devront être remis en bon ordre à la fin de chaque cours.

Adoptée

b) CONCIERGERIE – APPEL D'OFFRES

18-09-262 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'envoi d'appel d'offres pour la conciergerie de l'édifice municipal, halte routière, salle paroissiale et centre multiculturel.

Adoptée

10. PÉRIODE DE QUESTIONS


11. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-09-263 Sur la proposition de madame Marie-France Dupont, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée



Michel Côté, maire



Denis Ouellét, directeur général &
Secrétaire-trésorier

Je, Michel Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Michel Côté, maire

DA #FACTURE	#PRE	SPRELEV MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
BELL50 BELL MOBILITE INC.										
31-08-18	210	3.75-	54 11200 000							
01-08-2018		3.75	.00	55 13100 000						
COGE50 COGECO CABLE										
31-08-18	211	33.92-	54 11200 000							
120009354963		33.92	.00	55 13100 000						
CSST50 COMMISSION DES NORMES, DE L'EQUITE, DE										
31-08-18	212	29.45-	54 11200 000							
20-8-18		29.45	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-08-18	213	1,052.78-	54 11200 000							
646002080702		1,052.78	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-08-18	214	264.38-	54 11200 000							
646002080703		264.38	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-08-18	215	50.07-	54 11200 000							
646002080704		50.07	.00	55 13100 000						
HYDR50 HYDRO-QUEBEC										
31-08-18	216	675.75-	54 11200 000							
658601814697		675.75	.00	55 13100 000						
MINI50 MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC										
31-07-18	217	6,742.11-	54 11200 000							
JUILLET 2018		6,742.11	.00	55 13100 000						
RECE50 RECEVEUR GENERAL DU CANADA										
31-07-18	218	3,070.28-	54 11200 000							
JUILLET 2018		3,070.28	.00	55 13100 000						
TEL50 TELUS QUEBEC										
31-08-18	219	710.63-	54 11200 000							
02-8-2018		710.63	.00	55 13100 000						
TEL50 TELUS QUEBEC										
31-08-18	220	68.14-	54 11200 000							
07-2018		68.14	.00	55 13100 000						
TEL50 TELUS QUEBEC										
31-08-18	221	68.14-	54 11200 000							
30-8-2018		68.14	.00	55 13100 000						

DA #FACTURE	#PRE	SPRELEV MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
VISA50 SERVICES DE CARTES DESJARDINS										
31-08-18	222	60.00-	54 11200 000							
24-8-2018-1		60.00	.00	55 13100 000						
VISA50 SERVICES DE CARTES DESJARDINS										
31-08-18	223	1,792.18-	54 11200 000							
24-8-2018-2		1,792.18	.00	55 13100 000						

14 PRELEV.		14,621.58-			.00					
TOT. FACT.		14,621.58	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	14,621.58-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	14,621.58	
		*** TOTAL ***		.00

DA #FACTURE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE

FEDE50 FEDERATION QUEBECOISE

26-02-18 6007 33.28 54 11200 000

NOTE: Chèque perdu

88693 33.28- .00 55 13100 000

1 CHEQUE		33.28			.00							
TOT. FACT.		33.28-	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	33.28	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	33.28-	
		*** TOTAL ***	.00	

DA #FACTURE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
CENT50 LA COOP PURDEL										
30-06-18	6202	701.33	54 11200 000							
NOTE: Paiement déjà effectué en mai										
FCL0016321		701.33-	.00	55 13100 000						

	1 CHEQUE	701.33			.00					
TOT. FACT.		701.33-	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	701.33	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	701.33-	
*** TOTAL ***			.00	

DA #FACTURE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
BANQ50 BANQUE NATIONALE										
23-07-18	6221	1,338.98	54 11200 000							
NOTE: Envoyé à une ancienne adresse.										
18-JUILLET-2018		1,338.98-	.00	55 13100 000						

	1 CHEQUE	1,338.98			.00					
TOT. FACT.		1,338.98-	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	1,338.98	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	1,338.98-	
*** TOTAL ***			.00	

DA #FACTURE	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
LOIS50 LES LOISIRS DE STE-ANGELE										
08-08-18	6269	300.00-	54 11200 000							
08 AOÛT 2018		300.00	.00	55	13100	000				
QUEL20 DENIS OUELLET										
09-08-18	6270	600.00-	54 11200 000							
07-08 - 2018		600.00	.00	55	13100	000				
SOCI25 SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMO-										
09-08-18	6271	301.20-	54 11200 000							
9-08-2018		301.20	.00	55	13100	000				
CONGD50 CONSTRUCTION RÉNOVATION GD										
27-08-18	6272	4,301.55-	54 11200 000							
605		4,301.55	.00	55	13100	000				
JESA50 JEAN-EUDES ST-AMAND, ARCHITECTE										
27-08-18	6273	337.50-	54 11200 000							
7		337.50	.00	55	13100	000				
QUEL20 DENIS OUELLET										
27-08-18	6274	57.62-	54 11200 000							
08-08-2018		57.62	.00	55	13100	000				
BANQ50 BANQUE NATIONALE										
28-08-18	6275	1,338.98-	54 11200 000							
07-2018		1,338.98	.00	55	13100	000				
GAUV50 JEAN GAUVIN, AVOCAT										
28-08-18	6276	127.71-	54 11200 000							
26-6-18		127.71	.00	55	13100	000				
MRCM50 MRC DE LA MITIS										
30-08-18	6277	44,141.29-	54 11200 000							
34719		44,141.29	.00	55	13100	000				
USI50 USINAGE MOBILE LAMBERT										
30-08-18	6278	1,149.75-	54 11200 000							
671		1,149.75	.00	55	13100	000				
DICO50 DICOM EXPRESS										
30-08-18	6279	17.91-	54 11200 000							
83200645		17.91	.00	55	13100	000				
BUAN25 BUANDERIE BLANCHON										
30-08-18	6280	61.11-	54 11200 000							
109290		20.37	.00	55	13100	000				
109467		20.37	.00							

DA	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
ANCT50 ANCTIL ELECTRIQUE ENR.										
30-08-18	6291	275.94-	54 11200 000							
	2604	137.97	.00	55	13100 000					
	2611	137.97	.00							
COMM50 COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES										
30-08-18	6292	208.42-	54 11200 000							
	07-18 A 06-2019	208.42	.00	55	13100 000					
XERO50 XEROX CANADA LTEE										
30-08-18	6293	133.37-	54 11200 000							
	L27485841	133.37	.00	55	13100 000					
BIOL50 BIOLOGIE AMENAGEMENT BSL INC.										
30-08-18	6294	574.87-	54 11200 000							
	059	354.12	.00	55	13100 000					
	069860	220.75	.00							
GROB50 GROUPE BOUFFARD										
30-08-18	6295	4,282.14-	54 11200 000							
	282667	93.73	.00	55	13100 000					
	283795	4,188.41	.00							
CENT75 CENTRE DU CAMION DENIS INC.										
30-08-18	6296	55.48-	54 11200 000							
	FF20112	55.48	.00	55	13100 000					
DICK50 DICKNER INC.										
30-08-18	6297	27.12-	54 11200 000							
	11088354	27.12	.00	55	13100 000					
FLEU50 FLEURISTE DESJARDINS ENR.										
30-08-18	6298	74.73-	54 11200 000							
	48118	74.73	.00	55	13100 000					
IMPR50 IMPRESSION NOUVELLE IMAGE										
30-08-18	6299	93.11-	54 11200 000							
	269116	93.11	.00	55	13100 000					
POTV50 GAÉTAN POTVIN										
30-08-18	6300	4,654.00-	54 11200 000							
	AOUT 2018	1,119.00	.00	55	13100 000					
	AOÛT 2018	3,535.00	.00							
ALAR50 ALARME 911 RIMOUSKI INC.										
30-08-18	6301	1,623.21-	54 11200 000							
	82611	1,320.37	.00	55	13100 000					
	82786	302.84	.00							

DT	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS									
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET				
ECHO50	ECHO-TECH H2O INC.														
30-08-18	6302	1,343.77-	54 11200 000												
55-2018		1,343.77	.00	55 13100 000											
34 CHEQUES		74,570.20-			.00										
TOT. FACT.		74,570.20	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	74,570.20-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	74,570.20	
*** TOTAL ***			.00	

DF	#CHQ	SCHEQUE MONTANT	#G/L BANQ ESCOMPTE	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS				
				#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE
CENT75 CENTRE DU CAMION DENIS INC.										
04-09-18	6303	892.78-	54 11200 000							
	FF21176	17.82	.00	55 13100 000						
	FF21227	874.96	.00							
EDIT40 LES EDITIONS JURIDIQUES FD										
04-09-18	6304	81.90-	54 11200 000							
	332528	81.90	.00	55 13100 000						
IMPR50 IMPRESSION NOUVELLE IMAGE										
04-09-18	6305	87.27-	54 11200 000							
	270631	87.27	.00	55 13100 000						
DEPA50 DEPANNEUR L'ESSENTIEL INC.										
04-09-18	6306	613.80-	54 11200 000							
	070	613.80	.00	55 13100 000						
ATEL50 ATELIERS DE RENOVATION RP LTEE										
04-09-18	6307	37.30-	54 11200 000							
	0774202	2.27	.00	55 13100 000						
	0774245	17.83	.00							
	0774248	4.46	.00							
	0774326	12.74	.00							
FEDE50 FEDERATION QUEBECOISE										
04-09-18	6308	33.28-	54 11200 000							
	88683	33.28	.00	55 13100 000						

	6 CHEQUES	1,746.33-			.00					
TOT. FACT.		1,746.33	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	1,746.33-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	1,746.33	
*** TOTAL ***			.00	